

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 21 avril 2017

Cas de dengue à La Réunion

La dengue circule actuellement dans de nombreux pays avec lesquels La Réunion entretient des échanges réguliers. Depuis le début de l'année, plusieurs personnes résidant à La Réunion ont contracté le virus de la dengue lors d'un séjour dans la zone océan Indien, et notamment aux Seychelles. Certaines de ces situations ont été à l'origine de transmissions locales, avec l'apparition de quelques cas autochtones dans l'entourage proche. Le nombre de cas de dengue recensé reste limité. Aussi, afin d'éviter la propagation du virus dans l'île, l'ARS Océan Indien rappelle à l'ensemble de la population l'importance des gestes de prévention et de lutte contre les moustiques à La Réunion, mais aussi lors des voyages dans la région océan Indien.

- Situation épidémiologique

>> À La Réunion

Depuis le début de l'année 2017, 10 cas de dengue ont été signalés à La Réunion : 5 cas importés (contractés à l'occasion de voyages) et 5 cas autochtones (contractés à La Réunion). Les enquêtes réalisées par l'ARS OI ont permis d'identifier 4 situations de contamination distinctes, dont 3 ont pu être reliées à un cas récemment importé de voyage. :

- Deux cas autochtones signalés fin février et début mars à Saint-Leu et à Trois-Bassins, en lien avec un cas confirmé importé de Sumatra,
- Un cas autochtone signalé le 13 avril à Saint-Louis, sans lien avec un autre cas connu,
- Un cas autochtone identifié le 14 avril à Sainte-Marie, en contact avec un cas de retour des Seychelles,
- Enfin, le 19 avril, un nouveau cas a été identifié à Saint-Paul, en lien avec un cas de retour des Seychelles.

>> Dans la région océan Indien

Des épidémies de dengue sont actuellement rapportées dans plusieurs pays avec lesquels la Réunion entretient de nombreux échanges touristiques et/ou commerciaux, notamment dans plusieurs pays d'Asie du Sud-Est (Inde, Sri Lanka, Thaïlande, Malaisie, Cambodge, Philippines, Indonésie, Vietnam) et aussi et surtout aux Seychelles où une épidémie sévit actuellement.

- Recommandations aux voyageurs en partance dans une zone à risque

Le risque d'introduction du virus via un voyageur infecté est constant. C'est pourquoi, l'ARS Océan Indien recommande vivement aux voyageurs en partance dans une zone à risque (Seychelles, Asie du Sud-Est) de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de contracter une de ces maladies au cours de leur séjour et de risquer ainsi de l'introduire à la Réunion à leur retour.

>> Pendant le voyage

Prendre toutes les précautions nécessaires pour **se protéger contre les piqûres de moustiques** : utiliser des répulsifs, dormir sous moustiquaire, porter des vêtements longs et clairs ;

>> Au retour de voyage

Se protéger des piqûres de moustiques :

Pendant au moins une semaine à 10 jours après l'arrivée dans l'île : répulsifs, vêtements longs, dormir sous moustiquaire...

Eliminer les gîtes larvaires autour de la maison et dans le jardin :

vider les soucoupes, vérifier l'écoulement des gouttières, vider les petits récipients, ...

- En cas d'apparition d'une fièvre même modérée, de douleurs musculaires ou d'une grande fatigue, éventuellement associées à des éruptions cutanées :
 - consulter rapidement son médecin en lui indiquant le ou les pays visité(s).
 - continuer impérativement à se protéger des piqûres de moustiques pendant au moins une semaine pour éviter de contaminer son entourage.

— Actions menées par l'ARS OI

>> Actions de Lutte Anti-Vectorielle

Les équipes de Lutte Anti-Vectorielle de l'ARS Océan Indien sont actuellement mobilisées dans l'ensemble des secteurs où des cas ont été identifiés. Les interventions ont pour objectif d'empêcher la circulation du virus en :

- recherchant autour des cas d'autres personnes susceptibles d'avoir été contaminées,
- éliminant ou traitant toutes les situations favorables au développement des moustigues.
- procédant à des opérations de traitement insecticide de jour et de nuit.
- informant la population sur les risques de transmission du virus et les gestes de prévention à mettre en œuvre pour s'en prémunir.

>> Informations auprès des Professionnels de Santé

Les médecins des secteurs concernés sont sensibilisés au diagnostic d'éventuels nouveaux malades.

>> Informations des voyageurs

Une communication sous forme d'affiches de prévention est permanente aux aéroports. En complément, à l'approche d'une période de vacances scolaires, des actions de sensibilisation des voyageurs sont programmées sur les vols en partance et en provenance des zones à risque.

— Une mobilisation collective indispensable

Actuellement, les conditions météorologiques (chaleur et fortes pluies) restent propices au développement des moustiques vecteurs de la dengue. L'apparition récente de plusieurs cas de dengue importés ou autochtones représente une situation à risque, qui nécessite une mobilisation de tous pour éviter tout démarrage d'une situation épidémique.

>> Des gestes simples à adopter par tous

Le moustique tigre ou *Aedes albopictus*, pond dans de petites collections d'eau stagnante, souvent créées par l'Homme autour de son habitation.

Pour être pleinement efficaces, les actions menées par le service de lutte anti-vectorielle de l'ARS OI et de ses partenaires doivent être complétées par une participation active de l'ensemble de la population dans la mise en œuvre des mesures de prévention.

Les gestes simples à mettre en œuvre au quotidien :

- éliminer les gîtes larvaires dans son environnement (vider les soucoupes, vérifier l'écoulement des gouttières, respecter les jours de collecte des déchets, vider les petits récipients, ...),
- se protéger des piqures (port de vêtements longs, utilisation de répulsifs et de moustiquaires), y compris quand on est malade pour ne pas contaminer son entourage.
- consulter rapidement un médecin, en cas d'apparition de fièvre, éventuellement associée à des maux de tête, douleurs musculaires, éruptions cutanées, et continuer de se protéger contre les piqûres de moustiques.

Cette lutte collective est le moyen le plus efficace pour limiter les risques de propagation de la dengue au sein de la population.

Prévention, infos, conseils



Appel gratuit depuis un poste fixe



— Rappel sur la dengue

La dengue est une maladie transmise par les pigûres de moustique (à La Réunion, par le moustique tigre, Aedes albopictus).

Dans sa forme classique, la dengue se caractérise par une fièvre d'apparition brutale accompagnée d'un ou plusieurs des symptômes suivants :

- frissons,
- maux de tête,
- douleurs articulaires et/ou musculaires,
- nausées.
- vomissements.

Dans 2 à 4% des cas, il peut y avoir évolution vers une forme grave.



Huguette YONG-FONG Tél: 02 62 93 94 93 - Port: 06 92 65 48 66

Courriel: huguette.yong-fong@ars.sante.fr

